

**2008/46 - Attribution d'une subvention de 40 000 € à l'Association Lyon Athlétisme pour l'organisation du Lyon Marathon le 27 avril 2008 - Approbation d'une convention** (Direction de la Communication Externe)  
(BMO du 21/04/2008, p. 698)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable sur tous ces dossiers. Je ferai deux remarques. J'invite tous ceux qui veulent courir, à participer dimanche soit au marathon s'ils sont très entraînés, mais au moins au 10 km, et si la course à pieds ne leur va pas, ils peuvent toujours se rattraper sur les boules, puisque nous aurons le grand tournoi de pentecôte qui a lieu place Bellecour.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)